

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU
COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT
DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Envoyé en préfecture le 31/03/2021
Reçu en préfecture le 31/03/2021
Affiché le 
ID : 033-253306310-20210323-2021_02_14-AR

Nbre de membres en exercice : 17 Votes : Pour : 12
Nbre de membres présents : 12 Contre :
Nbre de suffrages exprimés : 12 Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le 23 mars à 09h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Présidente, le mardi 23 mars 2021 à en visioconférence.

Date de convocation : 11 mars 2021

Etaient présents en visioconférence : Mme Pascale GOT, Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mr Loïc GIRARD, Mme Ghislaine GUILLEN, Mme Célia MONSEIGNE, Mme Sandrine DERVILLE, Mr Jean-Jacques CORSAN, Mme Véronique FERREIRA, Mr Olivier ESCOTS, Mr Stéphane COTIER, Mr Philippe LABRIEUX, Mr Cyril PENAUD

Etait excusé avec procuration : Mr Dominique FEDIEU

Etaient aussi présents : Mme Isabelle PREVOST, Mme Elodie LIBAUD, Mme C. GUILLAUD, Mme Nathalie BRICHE.

Secrétaire de séance : Mr Jean-Jacques CORSAN

Délibération N°2021-02-14 - PAPI Estuaire : Actualisation du plan de financement de l'opération de « Diagnostic de vulnérabilité face au risque inondation des sites classés aux monuments historiques sur l'Estuaire de la Gironde » et demande de subvention auprès de l'Union Européenne au titre du GAL LEADER du Pays de la Haute-Gironde

Vu le CGCT ;

Vu le PAPI Estuaire de la Gironde et ses dispositions de l'action 1.10;

Vu la délibération n°2019-02-026 du 29/04/2019 PAPI Estuaire de la Gironde, lancement d'un marché à procédure adaptée portant sur un diagnostic de la vulnérabilité des sites classés aux monuments historiques et demande de subvention auprès des services de l'Etat.

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1. de valider le plan de financement actualisé indiqué ci-dessous,

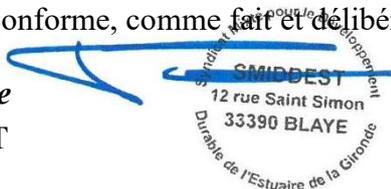
	Dépenses		Financements		
	H.T.	T.T.C		H.T.	T.T.C
Etude de diagnostic de vulnérabilité des monuments historiques	18 220,00 €	21 864,00 €			
<i>dont part réalisée hors Haute-Gironde (63,64%)</i>	11 595,21 €	13 914,25 €	Autofinancement	11 595,21 €	13 914,25 €
<i>dont part réalisée en Haute-Gironde (36,36%)</i>	6 624,79 €	7 949,75 €	Autofi-contrepartie FEADER	1 324,96 €	1 589,95 €
			Union Européenne LEADER	5 299,83 €	6 359,80 €
TOTAL	18 220,00 €	21 864,00 €	TOTAL	18 220,00 €	21 864,00 €

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à solliciter l'aide de l'Union Européenne au titre du programme LEADER du Pays de la Haute-Gironde pour réaliser cette opération.

Article 3. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Blaye, le 23 mars 2021

La Présidente
Pascale GOT



Mme la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.